

Duo flumina

Colette Doco-Rochegude
Pernès, juin 2019

Ceux qui ont eu entre les mains la plaquette d'André Berthier, intitulée "*La méthode du portrait robot dans la recherche d'Alésia*" (1984)¹, ont été frappés par l'insistance avec laquelle l'auteur s'attarde sur "les deux rivières qui, tout en bas, mouillaient les bases du massif rocheux" (BG §69)².

Déjà 10 ans plus tôt pour la publication, René Potier dans son ouvrage de 1973, avait fait le relevé des noms de cours d'eau que la plume de César honorait de l'appellation "*flumen*" : il y avait nos fleuves Rhône, Loire, Seine, Garonne, Rhin bien sûr, nos grandes rivières Allier, Saône, Aisne, Doubs, Marne, etc., tous objet d'effroi pour les légionnaires, même en dehors des périodes de crues, difficilement franchissables, sans oublier la Tamise, l'Escaut et le Danube.

Dans la description de l'oppidum d'Alésia, ce paramètre des "*duo flumina*"³, à lui seul, aurait dû invalidier le site d'Alise-Sainte-Reine en Côte-d'Or, et ses deux ruisseaux l'Oze et l'Ozerain, si d'une part Napoléon III n'avait pas, dans son dilettantisme, été si pressé d'être publié, d'autre part si les mandarins de notre temps réapprenaient un peu de latin.

Si César dit que l'oppidum d'Alésia est inexpugnable, c'est qu'on ne peut l'investir, le prendre d'assaut, parce qu'on ne peut franchir ces deux cours d'eau en question, ni à gué, ni à cheval, ni même en construisant un pont.

Or, géographiquement parlant, il n'y a pas que les rivières pour retenir l'attention. André Berthier avait pensé que, logiquement, ces rivières enserrant l'oppidum sur deux côtés ne coulaient pas bucoliquement dans la plaine, mais qu'elles ne pouvaient couler que dans ou au fond des gorges, vu que nous sommes en pays montagneux. Il ne fut pas le seul à se représenter le schéma falaises-gorges-rivières. En effet, à la page 19 de la plaquette, Berthier cite l'ouvrage d'un certain capitaine Gallotti (1865)⁴ qui déjà avait fait la même déduction. Je cite : "L'expertise des topographes, dont le capitaine Gallotti est un bon représentant, laisse entendre que c'est dans des ravins étroits qu'il faut faire passer les flumina".

À partir de là, Berthier a pu préciser et affiner son portrait-robot, en intégrant les gorges. Dans le texte de la plaquette, il y revient quatre fois !

- p. 20 "... les eaux sont canalisées dans des gorges" ;
- p. 20 "Il s'agit de deux vallées en gorges où les deux *flumina* coulent entre deux versants escarpés" ;
- p. 21 " Le dessinateur... marque leur écoulement dans les gorges" ;
- p. 22 "Les défenses naturelles sont assurées : en avant par un éperon ; sur les côtés par des gorges".

Une question se pose au lecteur attentif : que dit le latin ?

¹ Berthier A., "*La méthode du portrait-robot dans la recherche d'Alésia*", Les Annales d'Alésia, Hors-série, 1984, 20 p.

² Traduction C. Doco-Rochegude.

³ Pour "*flumen*" le dictionnaire Gaffiot (1934) dit "masse d'eau qui coule" (p. 676)

⁴ Gallotti L., "*Études des travaux du siège d'Alésia*", Mémoires de la Société d'Émulation du Doubs", I, 1865, p. 340

L'édition texte/traduction que Berthier avait à sa disposition ne pouvait être que celle de Léopold-Albert Constans (1926), édition "officielle" publiée aux "Belles Lettres" à Paris. Pour ce passage, elle dit : "... *duo duabus ex partibus flumina subleebant*". Point de gorges au fond desquelles... et pas davantage de gorges dans les éditions des premiers imprimeurs de la fin du XV^e s. ⁵, qui s'appuyèrent sur les plus anciens manuscrits (du IX^e au XIII^e s.), considérés alors comme les plus sûrs.

Au temps de Napoléon III, l'édition qui aurait pu être consultée fut celle d'Alexandre Bertrand et du Général Creuly (1865), qui, plutôt que de se lancer dans la fastidieuse aventure du dépouillement des manuscrits (il faut aussi en être capable), reprirent celle de Perrot d'Ablancourt (1685) en modernisant la traduction. Malheureusement elle parut trop tard...

Là non plus, pas de gorges. On peut en rester là, le portrait-robot d'André Berthier garde toute sa pertinence scientifique.

Puis vint Antoinette Brenet. En 1985, après avoir quitté l'association A.L.E.S.I.A. (Association Lemme Et Saine d'Intérêt Archéologique) qu'elle avait fondée avec André Berthier, considérant que la recherche piétinait sur le terrain à cause du refus d'autorisation de fouille de la part du sieur Lerat (Directeur de la circonscription archéologique de Besançon), fanatique partisan du mont Auxois (Alise-Ste-Reine), Antoinette Brenet, latiniste de formation et de profession, ayant "potassé" le livre VII de l'édition de Constans (1926) et, y ayant déploré nombre de fautes et lacunes, approximations et contresens, décida pour enrichir la recherche d'aller consulter les manuscrits, à la fois ceux retenus par les imprimeurs de la Renaissance et ceux laissés de côté, c'est-à-dire la grande majorité, ceux du XV^e s..

Dix ans plus tard, j'adhérais à l'"Institut Vitruve" et Mademoiselle Brenet me faisait profiter de son expérience en matière de critique textuelle, pour mon plus grand bonheur intellectuel.

Et à ma grande surprise, je découvris les fameuses gorges d'André Berthier, sous le vocable de "*portis*", dans le manuscrit BOL A65 ⁶. Une "*lectio difficilior*".

Les latinistes savent bien que la porte de la maison ne se dit pas "*porta*" mais "*janua*" et que "*porta*" a une signification plus vaste, soit porte de la ville, soit brèche dans une montagne, comme il est bien confirmé par le dictionnaire Gaffiot, p. 1203, avec le sens de "défilé, gorge, pas", pour le singulier et pour le pluriel, comme notion géographique.

Mais qu'ajoute "*portis*" au texte officiel dans cette nouvelle formulation "*duo duabus portis flumina*" ?

L'œil du latiniste y décèle immédiatement la figure de rhétorique appelée "chiasme" que l'on peut représenter ainsi :

duo *duabus*
 X
portis *flumina*

En reliant les éléments qui s'accordent grammaticalement, on obtient la lettre grecque X prononcée Khi, d'où le nom "chiasme", mais pas seulement, car si on représente le schéma suivant :

⁵ À Venise (Alde Manuce), à Lyon (Hotomanus, Gryphe), à Paris (Vascosan, Josse Bade, Jean André), à Bâle, Amsterdam, Fribourg, Leyde, Anvers, etc.

⁶ § L XIX du Livre VII du "*Bellum Gallicum*", manuscrit de Bologne A 65 (XV^e s.).

duo *flumina*
 \ /
 duabus *portis*

on voit que le groupe “*duabus portis*” remplit bien sa fonction grammaticale répondant à la question “QUA ?”, c’est-à-dire l’emploi de l’ablatif sans préposition exprimant le lieu par où l’on passe, ici les gorges par lesquelles coulent les rivières ⁷. De plus, l’effet visuel est saisissant. En outre, il faut remarquer que contrairement à l’usage du latin, les “*duo flumina*” sont le sujet du verbe “*subluebant*” : à la voix active, c’est, de la part de l’auteur, souligner la puissance de ces deux rivières.

“Finasserie”, vont glousser quelques-uns. Ils ont tort, ils ignorent ce que représentait l’art décrire chez les Anciens, les Grecs et les Latins. César, comme tous les auteurs, soigne sa prose ; c’est un auteur difficile à cause de la place des mots, qui ne dédaigne pas les effets de style, tout autant qu’un Cicéron ou un Pline le Jeune.

Voilà à quoi peut servir le travail de dépouillement des manuscrits.

Et n’oublions pas le mot de Camille Jullian : “Avant tout, nous avons besoin de latinistes”.

Note complémentaire

Longtemps, j’ai cherché à savoir quelle édition (texte et traduction) les membres de la “Commission de la Topographie des Gaules”, créée par Napoléon III en 1858, avaient à leur disposition. Personne ne le savait, même pas M. Goudineau. J’ai fini par découvrir que deux membres de ladite Commission, Alexandre Bertrand et le Général Creuly, avaient repris le texte latin de Perrot d’Ablancourt (1685) en modernisant la traduction, mais c’était en 1865. Donc la “Commission de la Topographie des Gaules” avait déjà fini son travail ⁸. À mon avis les membres de la “Commission” se sont référés à l’édition de Artaud (1832) publiée chez Panckoucke, et dite “édition de Pancoucke”.

⁷ Définition de Gaffiot pour le nom “*flumen*” : masse d’eau qui coule.

⁸ Recherches dont Napoléon III avait eu besoin pour écrire son livre sur César (1865), bien avant que J. Friedrich Dübner, seul et vrai latiniste de ce temps-là, ait publié son édition, sans traduction en 1867.